



SAMEDI 11 JUIN 2022 - 16H

Manif-pédagogique contre les méga-bassines

RDV Château d'eau de Gençay

La sécheresse de ces derniers mois constitue, de toute évidence, une nouvelle injonction à faire preuve de sobriété et à sortir au plus vite des pratiques agricoles gourmandes en eau.

À peine arrivé, le nouveau préfet de la Vienne, M. Jean-Marie Girier, veut pourtant valider le projet brûlant des 41 méga-bassines du Clain destiné à sauver l'irrigation intensive.

Il envisagerait de passer en force sur ce projet contesté dans les prochaines semaines, avec l'ambition de faire construire deux de ces « méga-bassines » d'ici la fin de l'année 2022¹ !

Dans la mesure où les pouvoirs publics disposent de suffisamment de données probantes mettant en doute l'efficacité et l'équité des méga-bassines, un tel passage en force engagerait sérieusement la responsabilité de quiconque validerait ce projet.

Pour rappel, ces ouvrages aux allures de cratères géants ne sont pas remplis par l'eau de pluie, comme le croyait l'ancien ministre de l'agriculture M. Denormandie, mais essentiellement par pompages dans les nappes phréatiques !

Le principe est de substituer les pompages réalisés en période estivale par des pompages en période hivernale au motif qu'il existerait un surplus d'eau l'hiver.

Or, les bilans hydriques montrent que la recharge des nappes l'hiver est d'ores et déjà compromise par l'évolution climatique. Et tout le monde s'accorde : dans les années à venir, les sécheresses vont augmenter en récurrence, en durée et en intensité.

Face à cet assèchement et contrairement aux objectifs déclarés, les méga-bassines n'ont pas vocation à réduire les volumes d'eau pompés sur l'année mais de permettre aux 4 % d'agriculteurs bénéficiaires de contourner la réduction programmée et nécessaire des pompages.

L'enjeu, pour eux, est de pouvoir continuer de bénéficier de plus de 26 Millions de m³ d'eau à l'étiage et ainsi de continuer d'arroser de manière intensive des cultures lucratives, gourmandes en eau, comme le maïs.

Pourquoi investir des millions d'euros d'argent public dans des ouvrages dont il est impossible de garantir le remplissage 8 années sur 10 sans porter atteinte à la biodiversité et, ou bien, à l'équité d'accès à l'eau entre agriculteurs, et, *a fortiori*, entre riverains ?

¹ Il s'agirait de deux projets sur le bassin versant de la Clouère (sous bassin versant du Clain) : l'un sur la commune de la Ferrière-Airoux (100 336 m³ sur 2,83 ha), l'autre sur la commune de Brion, limitrophe de la commune de Gençay (376 566 m³ sur 7,63 ha).

Comment croire que ces réserves contribueront à garantir l'accès et la qualité de l'eau pour toutes et tous ?

Seule la volonté d'accaparement de l'eau justifie ces projets de méga-bassines à contre courant des objectifs politiques déclarés et des besoins de la profession agricole !

Ces dernières semaines, de plus en plus de voix parmi lesquelles celles de Mme Haziza (Hydrologue) et Mme Reghezza-Zitt (Géographe, ENS) se sont élevées pour expliquer pourquoi les méga-bassines constituaient une fausse solution face au dérèglement climatique.

Des décisions de justice commencent à reconnaître l'illégalité de ces projets, à l'instar de celle rendue mi-mai concernant les cinq méga-bassines de l'ASA des Roches, en Charente-Maritime.

Le mouvement d'opposition à cette entreprise d'accaparement commence à prendre de l'ampleur.

Il est temps d'arrêter ces projets socialement et écologiquement injustes, de penser et d'organiser ensemble les modalités d'une transformation des pratiques agricoles et d'un juste partage de l'eau.

**Pas de Méga-bassine ni ici, ni ailleurs !
Agissons pour un partage équitable de l'eau !**

**Manif-pédagogique
Samedi 11 Juin 2022
RDV 16h devant le Château d'eau de Gençay (86)**

Premiers soutiens :

Confédération paysanne 86, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Vienne Nature Environnement, Greenpeace Poitiers, XR Poitiers, UFC-Que Choisir 86, Terre de liens Vienne, Attac 86